

EPV

Entreprise
du Patrimoine
Vivant

2016
L'année
des 10 ans

L'EXCELLENCE
DES SAVOIR-FAIRE
FRANÇAIS

10
ANS

LE LABEL D'ÉTAT
Entreprise du Patrimoine Vivant

ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

GASTRONOMIE

DÉCORATION

ARTS DE LA TABLE

PATRIMOINE BÂTI

CULTURE ET LOISIRS

MODE ET BEAUTÉ



UNIVERS:

Équipements professionnels



*L*e label d'État Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est un modèle économique unique en son genre : ancré sur une particularité française, il valorise des entreprises d'exception, véritable concentré d'expertises et de savoir-faire, fleurons de l'économie française et fers de lance de nos exportations internationales.

Les pouvoirs publics ont en effet décidé il y a 10 ans de conforter et développer les marchés de ces PME françaises singulières, reconnues pour l'excellence de leur activité et fondatrices de l'identité économique et culturelle de nos territoires.

Ainsi, le label EPV récompense depuis 2006 des entreprises françaises aux savoir-faire d'exception. Il revendique à la fois une vision de l'artisanat et de l'industrie d'excellence, une approche entrepreneuriale, ainsi qu'une logique de transmission, un esprit de manufacture associé au patrimoine mais aussi et surtout à l'innovation.

Sa force réside dans son positionnement inédit : être une marque de l'État ; un label multisectoriel s'adressant aussi bien aux entreprises de l'artisanat, de la gastronomie, qu'à celles de l'industrie ; un label qui vient récompenser tous les talents formés par les femmes et les hommes d'une même entreprise, et dont le dénominateur commun est l'excellence des savoir-faire.

Ce label EPV, attribué pour une période de cinq ans, vise à pérenniser et favoriser la croissance de ces entreprises, grâce à un dispositif d'accompagnement spécifique.

C'est l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) qui est en charge d'assurer le secrétariat de la Commission nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant. Cette mission générale comprend trois axes principaux :

- **organiser l'instruction des dossiers et le fonctionnement de la Commission,**
- **assurer la promotion et la valorisation du label,**
- **contribuer au développement des entreprises labellisées.**

En 10 ans, le label EPV s'est imposé comme le label de l'État plébiscité par les entreprises intervenant dans des secteurs patrimoniaux, en lien fort avec l'image de la France à l'étranger. Il est devenu une source de fierté pour l'ensemble des salariés. Au fil des années, ces entreprises aussi différentes qu'exceptionnelles, ont construit l'identité à la fois plurielle et unique de ce label.

Aujourd'hui environ 1 400 et réparties sur tout le territoire national, ces maisons constituent un véritable réseau d'excellence. Leurs secteurs d'activité se sont élargis, intégrant aussi l'agro-alimentaire. De nouveaux métiers sont apparus, la jurisprudence a évolué et s'est précisée, la notoriété du label s'est affirmée.

Évolutions certes, mais son âme est restée inchangée : la même volonté de reconnaître et de promouvoir des entreprises aux talents hors du commun qui partagent les mêmes valeurs.



UNIVERS: **Gastronomie**

Pour les 10 ans, gardant pour objectif de singulariser les meilleurs, l'équipe de l'ISM s'est mobilisée pour servir, valoriser et représenter au mieux le label EPV, aussi bien en région que sur le plan national et international.

L'année 2016 fut ponctuée d'évènements forts pour célébrer le dixième anniversaire du label, notamment autour de la découverte des milieux de la manufacture et de la gastronomie. Lors de la Fête de la Gastronomie en septembre, sept grandes maisons labellisées ont exposé des tables d'exception regroupant les savoir-faire d'EPV des secteurs des arts de la table et de la gastronomie.

Plus de 200 entreprises labellisées ont accueilli autour de 7000 visiteurs dans toute la France lors de la 1^{re} édition des Journées des savoir-faire d'excellence lancées les 14 et 15 octobre 2016.

L'année s'est enfin achevée en beauté avec l'organisation de la 4^e Rencontre Parlementaire des EPV qui s'est tenue au Palais du Luxembourg, réunissant députés, sénateurs et dirigeants d'entreprises labellisées.

En 2016, l'ISM a continué d'accompagner les EPV à l'export, avec des actions à l'étranger, la venue de prescripteurs étrangers en France ou encore l'organisation d'ateliers avec des experts pays.

L'Institut a également prolongé sa mission de d'accompagnement des entreprises en France, en renforçant ses partenariats et mobilisant les réseaux économiques et financiers.

Ce document retrace donc l'année d'engagement de l'ISM au service du label d'État EPV. Il fait le bilan des activités développées en 2016 pour fêter les 10 ans de ce dispositif unique, valorisant l'excellence des savoir-faire français.



Un nombre de candidatures croissant

Pour une entreprise, le label Entreprise du Patrimoine Vivant s'obtient à l'issue d'un processus minutieux mené par des experts et par une Commission nationale de labellisation constituée de professionnels indépendants qui étudient avec attention toutes les candidatures reçues et instruites par l'ISM.

Une augmentation des candidats au label EPV

L'année 2016 s'est caractérisée par une forte progression du nombre de candidats au label puisque ce dernier a attiré environ 25 % de candidatures supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Une sélection toujours aussi exigeante

Pour préserver le niveau d'excellence, chaque dossier de candidature est instruit par l'ISM qui s'appuie également sur les avis des services de l'État en région (DIRECCTE), des établissements consulaires compétents – Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) -, et de l'Institut National des Métiers d'Art pour les entreprises de métiers d'art. L'ISM rédige ensuite un rapport prenant en compte les analyses réalisées par les différents experts du métier au cours d'une visite d'entreprise. Ce rapport d'instruction est examiné par la Commission nationale de labellisation dont l'avis sert d'appui à la décision ministérielle finale.

Une doctrine formalisée et l'apparition de nouveaux métiers

Différentes réunions d'experts organisées par l'ISM en 2016 ont permis de préciser des éléments d'évaluation à privilégier dans des activités ou des secteurs bien particuliers : la boulangerie, la pâtisserie, la meunerie, le vin et la fonderie.

De nouveaux métiers sont apparus dans les demandes de labellisation, notamment dans les secteurs technologiques de pointe tels que le sertissage pour équipements de haute précision, l'impression sécurisée ou encore la conception et la fabrication d'appareils élévateurs.

La nomination d'une nouvelle Commission nationale des EPV

La nouvelle Commission nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant a été nommée par arrêté ministériel le 21 janvier 2016. Elle compte 46 membres (23 titulaires et 23 suppléants) et respecte une stricte parité homme/femme. Parmi ces nominations : Romain Alès, président des Parfums Caron, EPV, a été nommé président de la Commission ; Isabelle Ginestet-Naudin, directrice des fonds sectoriels de Bpifrance, est devenue vice-présidente ; et deux Magistrats de la Cour des comptes, Hervé Boullanger et Olivier Mousson, ont été nommés rapporteur et rapporteur suppléant de la Commission.

Mme la Ministre Martine Pinville a participé aux travaux de la Commission nationale de labellisation des EPV le 7 avril 2016 à l'ISM.



LES CHIFFRES À RETENIR POUR 2016

La Commission nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant s'est réunie **7 fois**, et a examiné **454 dossiers**.

Depuis la création du label, l'ISM a reçu **4 010** dossiers de candidature.

Au 31 décembre 2016, **1 393** entreprises sont labellisées.



UNIVERS: Décoration

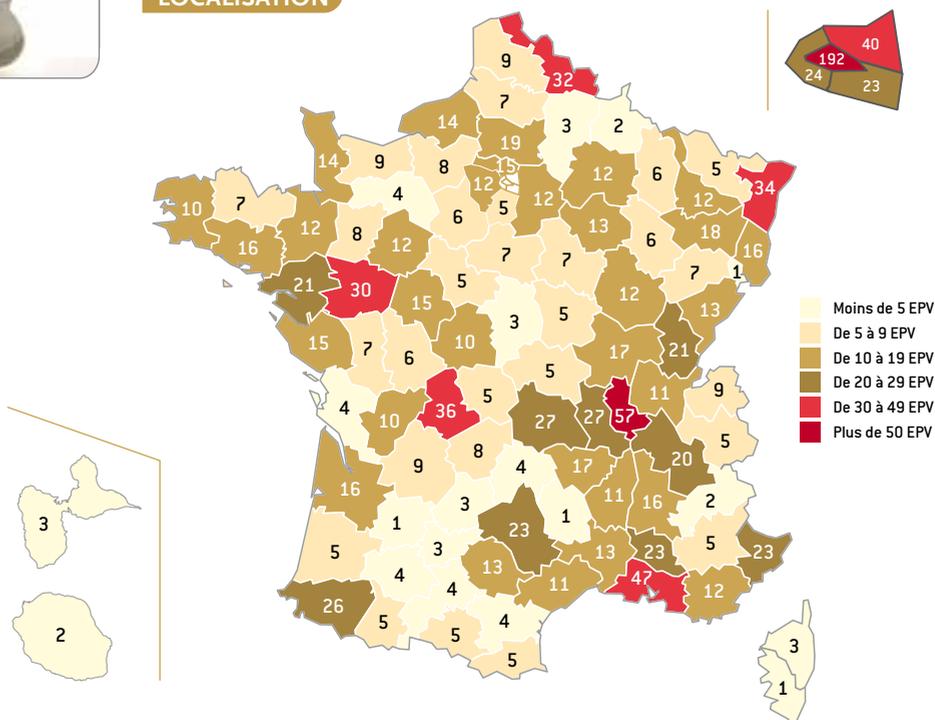
Les Entreprises du Patrimoine Vivant, des pépites de l'économie française

Localisation géographique

La répartition géographique des **1 393** entreprises labellisées s'explique notamment par deux dynamiques :

- l'importance du tissu manufacturier régional ;
- la mobilisation des réseaux économiques territoriaux dans la promotion du label.

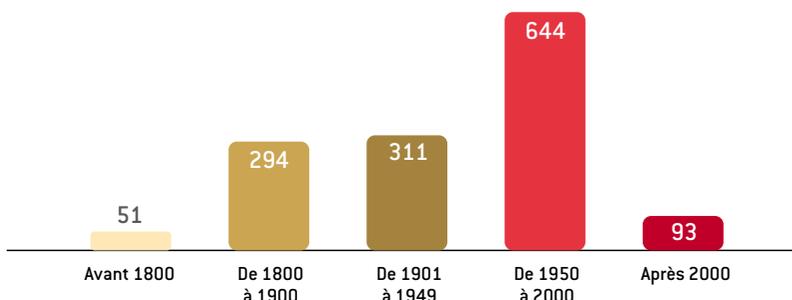
LOCALISATION



Ancienneté

Les entreprises labellisées se distinguent également par leur ancienneté dans le tissu économique français : **24,6 %** ont été créées avant 1900, **22 %** entre 1900 et 1950. La plus ancienne EPV, la Monnaie de Paris, a été créée en 864.

RÉPARTITION DES EPV PAR DATES DE CRÉATION





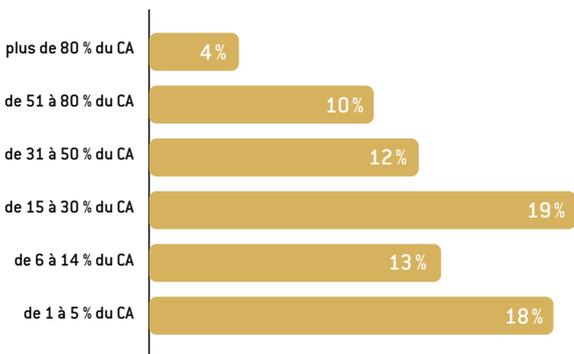
Emploi

Les **1 393** entreprises labellisées représentent actuellement plus de **62 000** emplois et un chiffre d'affaires cumulé annuel de plus de **14** milliards d'euros.

Exportation

Plus de **72 %** des entreprises labellisées réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'international, l'export représentant le principal débouché pour **14 %** d'entre elles.

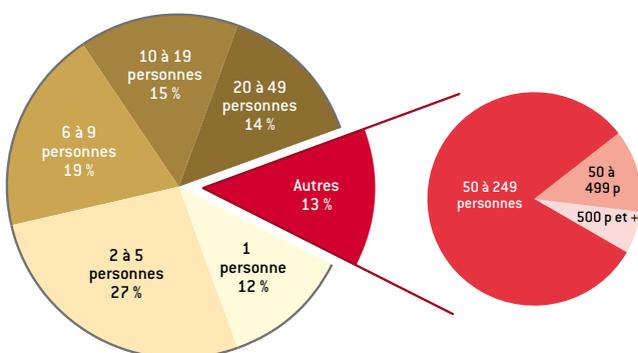
ACTIVITÉ D'EXPORTATION DES EPV



Effectifs

Les entreprises candidates offrent une grande diversité de profils en matière d'effectifs : l'entreprise la plus petite compte une personne, la plus importante emploie près de 3 000 salariés. **64 %** des entreprises ont moins de 20 salariés.

RÉPARTITION DES EPV PAR TAILLE D'EFFECTIFS



SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les Entreprises du Patrimoine Vivant couvrent 7 grands univers marchés :

- Équipements professionnels,
- Gastronomie,
- Décoration,
- Arts de la table,
- Patrimoine bâti,
- Culture & Loisirs,
- Mode & Beauté.



Une forte présence dans la presse

L'ISM gère les demandes de journalistes, le dossier de presse du label et rédige des communiqués de presse selon l'actualité. Ainsi en 2016, de nombreux dossiers et interviews sur le label EPV ont été réalisés pour différents quotidiens régionaux, nationaux, magazines et émissions, généralistes ou professionnels.

Une augmentation des demandes de journalistes

L'ISM gère de nombreuses demandes de journalistes : fichiers d'entreprises labellisées transmis pour des enquêtes sectorielles ou régionales, organisation d'interviews, etc.

Une consolidation des partenariats médias

L'ISM a renforcé en 2016 ses liens avec les médias.

BFM Business: plus de 70 EPV sont passées dans l'émission TV présentée par Karine Vergniol « Paris est à vous » en 2016. Le programme radio « Business Club de France » des 17 et 18 septembre 2016 a également été consacré au label EPV et ses fleurons.

France 3: une trentaine de reportages ont été réalisés pour la rubrique « Made in France », présentée par Nathalie Shraen-Guirma, qui est aussi intervenue en tant que Grand Témoin de la 4^e Rencontre parlementaire EPV.



BFM BUSINESS

L'élargissement des publics cibles de la communication

L'ISM a participé en novembre 2016 à l'opération virale « CfaitOù ? », valorisant la transparence du lieu de production. Une quarantaine de messages sur les EPV et leur lieu de fabrication ont été postés sur les réseaux et mis en avant dans la presse. Cette action a rencontré un gros succès sur la toile.

La réalisation d'enquêtes

Indications Géographiques des Produits Industriels et Artisanaux (IGPIA)

Les résultats de l'enquête réalisée fin 2015 auprès des EPV sur le projet des IGPIA ont été finalisés en 2016 et communiqués notamment à la Commission Européenne (DG Marché Intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME) qui a marqué son intérêt. Cette étude montre que peu d'EPV ont déjà été mobilisées sur la mise en place d'une IGP mais qu'une majorité serait intéressée.

Contribution à l'évaluation du CIMA (Crédit d'Impôt Métiers d'Art)

Le Ministère de l'Économie et des Finances a demandé à l'ISM de contribuer à l'évaluation du dispositif du CIMA accessible aux EPV. Ainsi, une enquête auprès des EPV a été organisée en février 2016 afin de recueillir l'avis des entreprises labellisées et leur retour d'expérience. 56 % des EPV ayant répondu à l'enquête ont bénéficié de ce crédit d'impôt.

Les sommes obtenues par le CIMA ont permis aux EPV de détendre leur trésorerie, développer de nouveaux produits, d'engager de nouveaux investissements, de former et d'embaucher du personnel. La synthèse des résultats a été transmise à la DGE. Le CIMA a été prorogé en septembre 2016 par l'article 39 du Projet de Loi de Finances pour 2017.



CFAITOU ?



UNIVERS: Patrimoine bâti



DÉLÉGATION D'ÉTUDIANTS CHINOIS

Un anniversaire célébré autour de temps forts

Pour faire rayonner le label EPV lors de ses 10 ans, l'ISM a organisé et accompagné de nombreuses actions sur tout le territoire.

20 JANVIER 2016

Délégation d'étudiants chinois

Présentation du label à une délégation d'une trentaine d'étudiants chinois en management culturel conduite par l'Association des Journalistes du Patrimoine.

11-14 FÉVRIER 2016

Salon Art&Décoration

Le label EPV était partenaire de ce salon grand public et des Entreprises du Patrimoine Vivant y ont présenté leurs savoir-faire.

6-7 AVRIL 2016

Salon Made in France Première Vision

Pour ce rendez-vous privilégié des professionnels au service de la mode, des EPV ont exposé au Carreau du Temple. Un stand EPV a permis aux nombreux visiteurs d'en savoir plus sur le label.

27 AVRIL 2016

Afterwork à Strasbourg

Le label EPV était à l'honneur lors de la conférence-débat organisée par les deux Junior-Entreprises strasbourgeoises de ScPo Strasbourg et de l'École de Management. Romain Alès et Alexis Govcuyan ont présenté le label.

23-25 SEPTEMBRE 2016



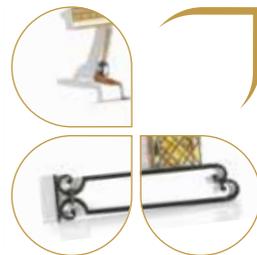
Tables d'exception pour la Fête de la gastronomie

L'ISM a mis en scène sept tables d'exception. Le Restaurant 144/Petrossian et Le Taillevent à Paris, ainsi que Le Negresco à Nice, l'Hôtel du Palais à Biarritz, Le Relais Bernard Loiseau à Saulieu, Les Crayères à Reims et le Chocolatrium® de la Manufacture Cluizel à Damville, ont accueilli ces tables mettant en valeur la complémentarité des savoir-faire des EPV de

la gastronomie, des arts de la table et de la décoration.

Les entreprises labellisées ont participé à l'opération. Des soirées d'inauguration ont été organisées réunissant les entreprises, les partenaires et la presse. L'ISM a préparé un catalogue de 64 pages. Les tables ont ensuite été en accès libre pour le grand public pendant une semaine.





14-15 OCTOBRE 2016

Journées des savoir-faire d'excellence

L'ISM a organisé, en partenariat avec l'Association de la Visite d'Entreprise (AVE), les 1^{res} journées nationales de l'ouverture au public des EPV, intitulées « Journées des savoir-faire d'excellence ». Cette ouverture exceptionnelle constituait une opportunité unique pour le public (jeunes, grand public, institutionnels, médias, etc.) de visiter les ateliers et usines de production.

Ces journées avaient un triple objectif :

- Emploi/Formation : promouvoir les secteurs et métiers d'avenir.
- Développement des entreprises : valoriser les entreprises d'exception EPV.

- Communication territoriale : mettre en avant l'identité des territoires à travers la découverte de la culture économique.

Des formations ont eu lieu dans sept régions pour préparer les entreprises à ouvrir au public. Une page Internet dédiée a été créée et un kit communication a été mis à disposition de chaque EPV et partenaire.

Cette première édition a rencontré un franc succès, avec plus de 200 entreprises participantes, autour de 7 000 visiteurs et de nombreuses retombées presse.



JOURNÉES DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

3-6 NOVEMBRE 2016

Salon International du Patrimoine Culturel

L'ISM a coordonné un espace collectif ainsi qu'une visite d'acheteurs étrangers en partenariat avec Business France. Un catalogue bilingue a été diffusé. Les entreprises labellisées ont bénéficié d'une formation spécifique sur l'image de marque et la digitalisation lors d'un petit-déjeuner EPV sur le salon.

18-20 NOVEMBRE 2016

Salon MIF EXPO, Le salon des produits et innovations Made In France

Plus de trente entreprises ont exposé dans un village EPV ou individuellement. Une importante communication a été mise en place, notamment avec la participation des Entreprises du Patrimoine Vivant à l'opération CfaitOù ?

Partenariat avec les Chambres consulaires

Dans le cadre d'un partenariat avec les Chambres consulaires, un travail régulier et quotidien entre l'ISM et les CMA et CCI a été poursuivi. Plusieurs événements ont été organisés sur le territoire national, notamment en Val-de-Marne (14 mars 2016), à Lyon (31 mars 2016) et en Ardèche (19 mai 2016).

23 NOVEMBRE 2016



4^e Rencontre Parlementaire des EPV

L'ISM a organisé, en partenariat étroit avec Mme Hélène Conway-Mouret,

Ancienne Ministre et Sénatrice représentant les Français établis hors de France, la 4^e Rencontre Parlementaire des EPV. Sous la présidence de la Ministre Martine Pinville, cette séance qui a réuni députés, sénateurs et dirigeants d'entreprises, s'est tenue au Palais du Luxembourg. Cette journée a permis de mettre plus particulièrement en avant le rayonnement international de nos savoir-faire d'excellence. Elle était articulée autour de deux tables rondes : « Les EPV, ambassadeurs des savoir-faire français à l'international » ; « Les EPV, acteurs de l'attractivité et du tourisme de savoir-faire. »



Retrouvez les événements de 2016 : www.patrimoine-vivant.com/actualites



UNIVERS: Culture et Loisirs

Un soutien renouvelé à l'international

En 2016, l'ISM a assuré la mise en œuvre et le suivi, avec Business France, du programme d'actions soutenu par la DGE (Direction Générale des Entreprises). Afin d'assurer la promotion du label à l'international, ce programme comportait l'organisation d'opérations dédiées aux EPV à l'étranger et en France, ainsi que des journées de formation sur les bases de l'export.

L'ISM a également organisé en partenariat avec la CCI Singapour des ateliers speed meeting Asie du Sud-Est pour les EPV.

Des opérations à l'étranger

Exposition EPV dédiée à Londres : French Design Forum (20 septembre 2016)

La capitale britannique a accueilli le 20 septembre le « *French Design Forum* » pour sa huitième édition, l'occasion pour les Entreprises du Patrimoine Vivant d'exposer leurs savoir-faire d'excellence aux professionnels de la décoration britanniques et à la presse spécialisée afin de renforcer leur notoriété et d'obtenir de nouveaux chantiers de prestige.

À l'occasion de ce forum, une campagne de communication a été menée dans le centre-ville de Londres et un site en anglais a été réalisé pour présenter les entreprises.

Exposition Art de vivre à la française à Shanghai (25-28 octobre 2016)

Des Entreprises du Patrimoine Vivant ont été mises en lumière au Sinan Mansion de Shanghai à l'occasion de l'exposition scénographiée « *Art de vivre à la française* ». Les entreprises ont pu rencontrer de nouveaux contacts acheteurs, prescripteurs, architectes d'intérieur et décorateurs (professionnels et VIP).

Un site bilingue anglais / chinois a été réalisé pour les présenter. Les 4 jours ont été ponctués par des temps forts : cérémonie d'ouverture en présence de l'Ambassadeur de France et de nombreux invités, dîner de gala dédié aux arts de la table, soirée Créative France / So Figaro avec deux stars chinoises.



FRENCH DESIGN FORUM



ART DE VIVRE À LA FRANÇAISE

Une formation aux bases de l'export pour les entreprises

Une session de formation « Bien démarrer à l'export : méthodes et outils », organisée les 5 et 6 décembre 2016, a réuni plusieurs maisons labellisées désireuses de se développer sur les marchés étrangers.



VISITES D'ATELIER PAR LES PRESCRIPTEURS ÉTRANGERS

Des invitations de prescripteurs internationaux en France

Dans le cadre du Salon International du Patrimoine Culturel, une douzaine d'architectes et professionnels de la restauration du patrimoine anglais, allemands et suédois ont été accueillis sur le salon afin de découvrir les savoir-faire d'excellence des EPV.

L'ISM avait ensuite organisé pour les architectes et décorateurs une visite d'ateliers d'EPV parisiennes.

Des ateliers speed meeting Asie du Sud-Est avec CCI France International

L'ISM a organisé, en collaboration avec les Chambres de Commerce à l'étranger, une formation et des rendez-vous personnalisés avec des représentants de pays de l'ASEAN : Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam. Le 20 juin 2016 ont ainsi eu lieu à l'ISM des ateliers speed meeting avec ces experts pays.

Chaque expert a présenté les opportunités d'affaires dans les secteurs couverts par les entreprises EPV et les actions possibles. Puis des rendez-vous personnalisés pour répondre aux questions individuelles ont été réalisés en fonction du choix des entreprises.



ATELIERS SPEED MEETING

La création d'un groupe de travail sur l'export

Dans le cadre des différentes démarches de valorisation et de promotion du label EPV, la DGE a souhaité engager, en lien avec l'ISM, une réflexion sur l'amélioration des dispositifs d'accompagnement à l'export des entreprises EPV.

L'objectif est de faire le point sur les outils mis à leur disposition par les différents acteurs économiques pour les accompagner à l'international et de définir les dispositifs à créer ou à adapter pour mieux répondre à leurs attentes.



UNIVERS: *Mode et Beauté*

Un appui au développement économique des entreprises

En 2016, l'ISM a maintenu sa mission d'accompagnement des EPV en poursuivant ses partenariats, mobilisant les organismes économiques et financiers et animant le réseau de ses partenaires.

Le suivi des partenariats et l'animation des réseaux

Toute l'année, l'ISM a présenté le label EPV et son actualité à l'invitation des chambres consulaires (CCI et CMA Ardèche, CMA Val-de-Marne, etc.), des Direccte (Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) ou encore de partenaires institutionnels et professionnels comme la Préfecture des Hauts-de-Seine.

La poursuite du partenariat avec Parsons' School

Le partenariat développé par l'ISM avec le campus parisien de la célèbre école de design américaine, Parsons Paris, pour permettre à des EPV de repenser la façon dont elles innovent, a été renouvelé en 2016. Un travail a été mis en place avec des EPV dans le cadre d'un cours sur le design de service.

L'engagement autour du financement des EPV

Le financement est toujours au cœur des problématiques des EPV. Des solutions sont en cours de mise en œuvre pour répondre aux besoins formulés par les entreprises.

Une collaboration étroite avec Bpifrance

- L'ISM a assuré l'interface pour promouvoir le Fonds des Savoir-Faire d'Excellence.
- L'ISM a préparé une présentation du label EPV le 3 mai 2016 à Clermont-Ferrand lors d'un petit-déjeuner sur le financement de la croissance des entreprises aux savoir-faire d'excellence.
- Dans le cadre de l'évènement Bpifrance Inno Génération le 26 mai 2016 à Paris, des EPV sont intervenues à une conférence intitulée « Savoir-faire d'excellence, tradition et innovation ».



BPIFRANCE INNO
GÉNÉRATION

La **SIAGI**, organisme de cautionnement de garantie pour les entreprises artisanales et commerciales, continue d'apporter son expertise et son accompagnement aux entreprises.



La constante mobilisation des réseaux économiques

Sollicitations individuelles

L'ISM répond régulièrement aux sollicitations individuelles d'EPV, en s'appuyant notamment sur son Répertoire national des aides aux entreprises (www.aides-entreprises.fr). Les entreprises sont ensuite orientées vers les organismes de financement et les réseaux d'accompagnement compétents.

Reprise d'entreprises

L'ISM reçoit de plus en plus souvent des demandes de personnes intéressées par la reprise d'entreprises labellisées. En 2016, l'ISM a poursuivi sa collaboration avec le club RESFE, repreneurs d'entreprises aux savoir-faire d'excellence.

La création d'un groupe de travail sur la transmission des savoir-faire

La DGE a décidé de lancer un groupe de travail EPV présidé par Anne de Bliognières-Légeraud, Présidente de l'ISM, dont la mission sera de formaliser des propositions concrètes d'actions à mettre en œuvre pour dépasser les difficultés rencontrées par les entreprises dans les domaines de la formation, de la transmission des savoir-faire et du développement des compétences. Des premiers échanges ont été réalisés, notamment en Normandie.

ET EN 2017 ?

L'agenda s'annonce chargé, quelques projets étant déjà annoncés.

L'ISM se mobilisera à nouveau pour valoriser les EPV des secteurs de la gastronomie et des arts de la table à l'occasion de la **Fête de la Gastronomie** au début de l'automne avec une opération d'envergure.

Le tourisme de savoir-faire sera à nouveau mis à l'honneur avec l'organisation de **visites d'atelier**.

Dans le cadre des actions de la DGE avec Business France pour soutenir le développement international des EPV, plusieurs actions seront mises en place et coordonnées par l'ISM, notamment une opération **Art de Vivre à la française à Singapour** en mars 2017.

Enfin, un travail important sera réalisé sur la **transmission des savoir-faire** ainsi que le soutien à l'export.



JOURNÉES DES SAVOIR-FAIRE
D'EXCELLENCE

EPV

Entreprise
du Patrimoine
Vivant

L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

GASTRONOMIE

DÉCORATION

ARTS DE LA TABLE

PATRIMOINE BÂTI

CULTURE ET LOISIRS

MODE ET BEAUTÉ

Secrétariat de la Commission Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant
Institut Supérieur des Métiers - 28/30, rue des peupliers - 75013 Paris
T. 01 44 16 80 67 // contact@patrimoine-vivant.com

www.patrimoine-vivant.com

 facebook.com/patrimoinevivant

 twitter.com/labelep

 google.com/+PatrimoinevivantEPV

 pinterest.com/labelEPV

 youtube.com/user/patrimoinevivantEPV

 dailymotion.com/patrimoinevivant

 linkedin.com/company/label-entreprise-du-patrimoine-vivant-epv-


INSTITUT
SUPÉRIEUR DES
MÉTIER S




DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES